MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 12 janvier 2026

Lancement de la campagne de recrutement du service national

- **Le 27 novembre dernier, le Président de la République a annoncé la création du nouveau service national et sa mise en œuvre dès septembre 2026.**
- **À destination des jeunes Françaises et Français de 18 à 25 ans, ce dispositif repose sur quatre principes : utile, militaire, volontaire et sélectif. Il offrira aux jeunes volontaires une expérience de dix mois en environnement militaire. Pleinement intégrés, ils seront engagés pour des missions dans les domaines opérationnels, de soutien ou d'expertise sur le territoire national et en appui des militaires d'active.**
- **Ce lundi 12 janvier, le ministère des Armées et des Anciens combattant ouvre les candidatures du service national. Ses modalités ont été présentées à l'occasion d'une conférence de presse présidée par madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants.**

"*Cette campagne de recrutement 2026 est spécifique puisqu'elle démarre plus tard que celle qui suivront dans les années à venir. C'est pourquoi nous avons conçu un dispositif spécifique, simple et immédiatement accessible pour permettre aux jeunes intéressés de se porter candidat dès aujourd'hui* [...] *Les premiers candidats pourront déposer leur dossier jusqu'au mois d'avril pour une réponse qui leur sera donné au plus tard le 1er juillet 2026. Pour cette première cohorte, nous retiendrons 3 000 jeunes, âgés de 18 à 25 ans au moment de leur incorporation. Ils débuteront leur service entre septembre et novembre 2026 pour une durée de 10 mois sur le territoire national, Hexagone et outre-mer.*" - Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants.

Dès aujourd'hui, les jeunes Françaises et Français peuvent déposer leur candidature sur le site dédié au service national et auprès d'un Centre d'informations et de recrutement des forces armées (CIRFA) présent dans chacun des départements de l'hexagone et en Outre-mer. Également, un numéro de téléphone - 09 70 84 51 51 - est dédié pour celles et ceux qui souhaitent se renseigner par téléphone.

"Le service national propose des métiers extrêmement variés : d'opérateurs de drones, à boulangers, en passant par commandos en protection de nos emprises des sites stratégiques, à aides-soignants ou encore défenseurs cyber. Ce service national est également ouvert aux jeunes qui font déjà des études supérieures ou qui ont déjà des qualifications professionnelles après un parcours initial, je citerai les étudiants en médecine par exemple pour le Service de santé des armées (SSA). Je citerai également des jeunes techniciens et ingénieurs qui sont très utiles pour la maintenance d'équipements qui sont déjà parmi les plus performants de ce que sait produire l'industrie aujourd'hui et qui sont très utiles pour épauler nos ingénieurs de la Délégation générale pour l'armement (DGA) qui repose également sur des compétences très élevées. » - Général Fabien Mandon, chef d'état-major des armées.

La vidéo de la conférence de presse est disponible sur la chaîne Youtube du ministère :

Conférence de presse du lundi 12 janvier 2026

Pour plus d'information, le dossier de presse est disponible sur ce lien :

Dossier de presse du service national

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD
Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15